



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Nouvelle inscription
Date de publication: SHAB - 30.07.2019
Numéro de publication: HR01-1004687371
Canton: VS

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Au Bonheur du Bien-être Sàrl, Martigny

Au Bonheur du Bien-être Sàrl Avenue des Neuvilles 21
1920 Martigny

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE459111331

Siège: Martigny

Objectif

fourniture de prestations de soins (acuponcture, soins du visage et du corps, massages, épilation définitive, etc.); la société pourra accorder des prêts ou des garanties à des associés ou à des tiers (cf. statuts pour but complet)

Registre responsable: Registre du commerce du Bas-Valais

Révision:

Renonciation à la révision

Au Bonheur du Bien-être Sàrl, à Martigny, CHE-459.111.331, Avenue des Neuvilles 21, 1920 Martigny, société à responsabilité limitée (Nouvelle inscription). Date des statuts: 23.07.2019. But: fourniture de prestations de soins (acuponcture, soins du visage et du corps, massages, épilation définitive, etc.); la société pourra accorder des prêts ou des garanties à des associés ou à des tiers (cf. statuts pour but complet). Capital social: CHF 20'000.00. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Communications aux associés: par écrit ou courriel. Selon déclaration du 23.07.2019, il est renoncé à un contrôle restreint. Personne(s) inscrite(s): Décaillet, Micheline, de Martigny, à Fully, associée et gérante, avec signature collective à deux, pour 20 parts sociales de CHF 1'000.00; Barbosa Lopes Cardoso, Ana, citoyenne portugaise, à Martigny, présidente des gérants, avec signature collective à deux.

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 1971 du 25.07.2019